



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 10 juillet 2020

### **SECURITE - Fête nationale du 14 juillet**

#### **Interdiction de vente, de détention et d'utilisation de pétards et artifices de divertissement et restriction de vente de carburant sous forme conditionnée à l'occasion du 14 juillet**

À l'occasion de la célébration de la fête nationale et par mesure de sécurité, Jacques WITKOVSKI, préfet de l'Hérault, a pris deux arrêtés portant interdiction de vente, de détention et d'utilisation de pétards et artifices de divertissement et restriction de la vente de carburant conditionné.

**Le premier arrêté** vise à garantir le meilleur niveau de sécurité des personnes et des biens lors des festivités des 13 et 14 juillet 2020 : ainsi, dans toutes les communes du département de l'Hérault, **la cession, la vente et l'utilisation de pétards et artifices de divertissement relevant des catégories C1 à C4 sont interdites du 13 juillet 2020 à 07h00 au 15 juillet 2020 à 08h00**. Cette mesure reste toutefois autorisée aux entreprises et aux personnes titulaires d'un agrément ou d'un certificat de qualification.

**Le second arrêté**, quant à lui, **interdit la vente, l'enlèvement et le transport des carburants en jerricans, citernes ou tout autre récipients portables sur l'ensemble du département de l'Hérault sur la période du 13 juillet à 07h00 au 15 juillet à 08h00**. Cette interdiction ne s'applique pas aux professionnels justifiant d'une activité rendant nécessaire l'approvisionnement de carburant.

Les deux arrêtés préfectoraux sont consultables sur le site internet de la préfecture de l'Hérault [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr) rubrique Publication → Recueils des actes administratifs.

#### **Cabinet du préfet**

Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2